

Assainissement liquide. Les chantiers avancent bien

Le gouvernement veut atteindre un taux de raccordement au réseau de 80% en milieu urbain et réduire la pollution domestique d'au moins 60% en 2020. Le nombre de centres ayant bénéficié de projets d'assainissement liquide est de 255 sur les 330 prévus dans le cadre de la revue du Programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA)



Younes Bennajah
y.bennajah@leseco.ma

Le développement de l'offre hydrique et sa diversification figurent en tête des urgences de l'Exécutif pour le prochain exercice budgétaire. Le bilan dressé de la mise en œuvre du Programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA) indique un fort caractère régional des interventions programmées, ainsi que la focalisation sur les projets destinés à renforcer l'infrastructure du secteur de l'assainissement dans

l'ensemble du pays. Pour 2020, ce programme s'est fixé comme objectifs principaux d'atteindre un taux de raccordement global au réseau de 80% en milieu urbain et de réduire la pollution domestique d'au moins 60%. À fin 2018, indique le nouveau bilan gouvernemental remis au Parlement, «le taux de raccordement est de 76% et le taux d'épuration des eaux usées a atteint 52% pour un parc de stations d'épuration de 144 stations, y compris les émissaires en mer». Les données détaillées des réalisations montrent que le nombre de centres ayant bénéficié de projets d'assainisse-

ment liquide est de 255 sur les 330 prévus dans le cadre de la revue du PNA.

L'impact du nouveau programme consolidé
Lancée en 2005, la mise à jour du PNA a depuis été opérée. Cette nouvelle feuille de route a été finalisée «dans le cadre d'une



Le budget alloué aux projets inscrits dans le cadre du PNA au titre de 2020 est de 914 MDH.

coopération interministérielle, qui porte sur la mutualisation des programmes nationaux d'assainissement liquide en milieu urbain et rural et la réutilisation des eaux usées épurées, afin d'établir un programme consolidé et intégré», précise le bilan du gouvernement. Il s'agit d'optimiser les efforts des différents intervenants dans les secteurs de l'assainissement liquide et de la réutilisation des eaux usées traitées, avec un Programme national d'assainissement mutualisé et de réutilisation des eaux usées traitées (PNAM) élaboré. Le coût d'investissement a été estimé à 43 MMDH; il concerne 366 villes et municipalités, 72 centres à caractère urbain et plus de 1.150 centres chefs-lieux de commune. «La mise en œuvre du PNA aura un impact positif sur les indicateurs de l'assainissement liquide, et permettra d'augmenter le taux de raccordement à plus de 90% dans les centres concernés par le PNA et les villes côtières». En plus de cet objectif, les nouvelles mesures devront baisser le niveau de pollution de plus de 80% «si on considère les villes côtières avec émissaire en mer, et de 72% dans les villes côtières», précise le gouvernement. À long terme, et pour les centres chefs-lieux de commune, le taux de raccordement passera de moins de 10% actuellement à 50% en 2030 et à 80% en 2040, alors que le taux de dépollution devra atteindre 40% puis 60% sur les mêmes horizons. Le budget global alloué aux projets inscrits dans le cadre du PNA au titre de 2020 est de 914 MDH, réparti entre les départements de l'Environnement (600 MDH), de l'Intérieur (114 MDH) et de l'Eau (200 MDH). ●

30 barrages pour les 10 prochaines années

Le Plan national de l'eau (PNE) prévoit la construction de 30 nouveaux grands barrages d'ici 2030, selon les nouvelles normes à satisfaire pour les autorisations à construire ainsi que les exigences requises des études de conception. Selon les dernières données du gouvernement, 13 grands barrages sont en cours de réalisation, sachant que le pays compte 139 grands barrages. Les procédures d'obtention des autorisations ainsi que l'unification des règles de maintenance des barrages restent quant à elles prioritaires durant cette étape de mise en œuvre du PNE, qui mise sur une gouvernance efficace des organes chargés de son application. Une nouvelle étude a été entamée cette année en vue de rendre la politique des barrages plus efficace et, surtout, plus respectueuse des nouvelles normes imposées par la loi portant sur la construction et la sécurité des barrages. Sur ce volet, un diagnostic des barrages en exploitation devra être établi avec des propositions relatives aux travaux de réhabilitation.